

Carte scolaire pour les collèges : le compte n'y est pas

Jeudi 5 avril, la commission permanente du conseil départemental de la Vienne examinait le projet de modification de la sectorisation des collèges. En d'autres termes, il s'agissait de décider du collège de rattachement pour les enfants.

Le contexte : un département trop longtemps passif, acculé par l'augmentation des effectifs

Depuis maintenant plusieurs années, nous alertons sur la hausse des effectifs prévisibles sur les collèges de Poitiers et de sa couronne. C'est suite à l'annonce par l'éducation nationale, durant le second semestre 2017, de sa volonté d'ouvrir un 35ème collège, que le département s'est enfin mobilisé sur le sujet, bien trop tardivement.

Durant ces années de passivité départementale, l'enseignement privé a annoncé quant à lui la construction d'un nouveau collège à Saint Eloi, répondant ainsi au manque d'engagement du département.

Vers une nouvelle sectorisation

Avec ma collègue Magali Barc nous n'avons eu de cesse de demander, comme nous nous y étions engagés devant les électeurs en 2015, une révision de la carte scolaire.

Globalement, au plan départemental, la carte proposée sera plus équilibrée qu'avant, c'est indéniable, nous le reconnaissons. Elle permettra de faire face à la hausse des effectifs à venir. C'est bien le moins me direz vous....

En revanche le travail sur la mixité sociale, sur les collèges Ronsard et Jules Verne n'a pas été mené correctement, notamment parce que le département s'est interdit d'envisager des solutions pour y remédier. C'est pour cette raison qu'avec les collègues du groupe des élus de gauche, nous avons voté contre cette nouvelle sectorisation.

Le collège Jules Verne est un très bon collège, avec des équipes éducatives motivées, dans lequel on peut faire un très beau parcours scolaire. Mais on peut encore y améliorer les choses !

Très concrètement, **nous avons fait la proposition que les enfants de Chasseneuil, plutôt que de rejoindre le 35ème collège qui sera construit à Vouneuil sous Biard, viennent au collège de Buxerolles.** Outre une meilleure proximité géographique, cela aurait permis d'y améliorer le mélange des catégories sociales. Cette proposition n'a pas été suffisamment étudiée avant d'être rejetée. Nous le regrettons profondément.

Pour le collège Jules Verne, rien n'évoluera avant 2021. A cette échéance, les enfants scolarisés à l'école Charles Perrault des Couronneries qui allaient jusqu'ici à Jules Verne, rejoindront désormais le collège du jardin des plantes. Les effectifs de Jules Verne seront de ce fait très probablement allégés et il n'y aura pas en contrepartie un nouvel apport d'élèves. C'est bien dommage car c'est une belle occasion qui est ici manquée. Cela constitue une faute politique majeure, sans doute historique, faite par la majorité départementale, dont aucun représentant n'a jamais pris la peine de siéger au conseil d'administration de l'établissement depuis le début du mandat. Rappelons que la majorité départementale avait pour candidate sur notre canton, une personne aujourd'hui membre de la droite municipale buxerolloise, droite qui nous fait régulièrement le procès d'un manque de mixité au collège Jules Verne !

Comptez sur nous pour continuer à nous mobiliser pour les valeurs que nous partageons et à mener les combats pour lesquels vous nous avez élus.